

## **Une usine à tarmac cimente les inquiétudes des riverains - 25-02-2020**

**ASSESE -**

**L'entreprise namuroise Nonet projette la sortie de terre d'une usine à tarmac à Maillen.** Ce projet réveille les inquiétudes des riverains de la voirie N931, à Maillen et Lustin.



Les plus avertis l'auront remarqué, à Maillen. Le bois qui longe la Nationale 4, en dessous de la pompe à essence, n'est plus à vendre. La pancarte d'annonce, usée par les années, fait mention d'une option d'achat. Derrière ce changement, c'est un nom bien connu du milieu entrepreneurial namurois: Nonet. Ce spécialiste de la construction loucherait en effet sur le triangle boisé délimité par la Nationale 4, l'E411 et le chemin de fer. Au début des années 2000, ce bois de cinq hectares attirait les convoitises de la famille Vanshel, penseurs et bâtisseurs de l'Acinapolis à Jambes. L'endroit était pressenti, jusqu'aux derniers instants, pour accueillir le complexe de cinéma. *«Ils avaient même abattu une partie des arbres à cette époque»*, raconte un voisin, bien informé.

### **Premiers contacts**

Aujourd'hui, il n'est plus question de grand spectacle, mais plutôt d'enrobés goudronnés. L'entreprise Nonet y prévoit la construction d'une usine à tarmac, parfaitement située à proximité des grands axes routiers. Pour l'instant, les informations délivrées par Nonet sont extrêmement parcellaires. Un premier contact informel a eu lieu avec la commune et le bourgmestre d'Assesse l'été dernier. À sa demande, l'entreprise organise une réunion d'information pour les riverains à Sart-Bernard, le 11 mars.

### **Si charroi, discordes?**

La construction des enrobés de voiries nécessite des graviers, en quantité non négligeable. Ils devraient provenir des carrières mosanes, et principalement de celle de Lustin. C'est ici que le bât peut blesser les riverains de Maillen et Lustin. Par où passeront les camions entre les carrières et l'usine? La voie la plus logique est la N931, voirie partagée entre Communes et Région, qui traverse les villages de Maillen et Lustin.

Les riverains s'étaient largement mobilisés en 2018 et 2019 contre sa déviation et son élargissement à quatre bandes, entre la Meuse et l'E411. Et ce, pour des raisons de tranquillité, entre autres. Le projet est finalement mort dans l'œuf, abandonné par l'administration wallonne, suite à la contestation locale. *«C'est à croire que l'idée de route régionale était conjointe à ce projet d'usine, sous-entend Maurice Goethals, représentant du collectif citoyen N931. On nous a laissé entendre à l'époque que ce projet de quatre bandes était motivé par l'installation d'une voie rapide entre l'hôpital de Mont-Godinne et la E411. Visiblement, il y avait d'autres intérêts.»*

Du côté de la Commune, le bourgmestre assessois Dany Weverbergh préfère tempérer. Et rappeler que le dossier manque encore cruellement d'informations, avant la réunion publique du 11 mars. *«Nous n'avons pas encore adopté de position particulière, sachant qu'il n'y a pas encore de demande de permis. Quant au charroi, on voit mal un bourgmestre être favorable à des passages incessants de camions sur des voies communales.»* Actuellement, selon une étude du BEP, 300 camions traversent chaque jour Maillen sur la N931.

## Classe II

Le permis d'environnement nécessaire à ce type d'installation serait un permis de classe II. Celui-ci doit être introduit auprès de la commune concernée, sans étude d'incidences a priori. La décision d'octroi de permis reviendra donc à Assesse. Le fonctionnaire technique et délégué de la Région wallonne examinera tout de même le dossier, afin de vérifier sa validité sur la forme.

Nous avons tenté de contacter l'entreprise Nonet, sans résultat à l'heure d'écrire ses lignes.

Florent MAROT (L'Avenir)

X

## Lavenir.net veille sur vos données personnelles

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées. **Lire notre politique de confidentialité**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **En savoir plus sur l'utilisation des cookies.**  J'accepte